

La Tribune n°16 – Lycée - septembre 2011 -
 Vous pouvez retrouver La Tribune sur le site de la FCPE-charlemagne
<http://fcpecharlemag.free.fr>

Venez assister aux rencontres que nous vous proposons

Bienvenue à tous les parents d'élèves pour cette nouvelle rentrée.

La FCPE Charlemagne vous accompagne avec tous ses vœux de réussite pour vos enfants et vous propose deux rencontres :

Samedi 10 septembre 2011

à 9h30 dans l'établissement
RÉUNION DE RENTRÉE

ouverte à **tous** les parents
 du collège et du lycée

Le Proviseur sera présent pour répondre aux questions

Samedi 17 septembre 2011

à 10h00 dans l'établissement
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 DES ADHÉRENTS**

Axes de travail,
 Désignation des candidats au C.A.
 Élection du bureau de la FCPE



ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2011

Accueil des parents par les équipes pédagogiques

- Lundi 12 septembre à 18 heures parents de seconde
- Mardi 13 septembre à 18 heures parents de première
- Jeudi 15 septembre à 18 heures parents de terminale

Lycée Charlemagne
 14 rue Charlemagne 75004 Paris
 tél : 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: <http://www.lycee-charlemagne.fr/>

Après sept années passées à la tête de notre établissement, Monsieur Alberto Munoz a cessé son activité professionnelle au mois de juin 2011. Le Conseil local FCPE s'est associé au personnel de l'établissement pour saluer l'énergie et la compétence que notre proviseur a mises au service de la cité scolaire Charlemagne durant toutes ces années. Nous l'en remercions chaleureusement et lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

C'est donc avec une nouvelle Direction que toute l'équipe de la FCPE Charlemagne et ses nouveaux adhérents s'apprête à entamer cette année scolaire 2011-2012.

Nous souhaitons la très bienvenue à Madame Pierrette Floc'h.

Proviseur :	Mme Pierrette FLOC'H
Proviseur-Adjoint du lycée :	Mr Gérald BARCELO
Intendance :	Mme Sylviane LAMANT, Mme Martine ZASLAVSKY
Médecin scolaire :	Dr Marie-Claude VERGNE
Assistante Sociale:	Mme Véronique FETY
Infirmière :	Mme Martine BIRAULT
Conseillers Principaux d'Education (CPE) :	Mme MASMEJEAN Mr REMY
Conseillère d'Orientation Psychologue (COPSY) :	Mme Catherine Douthe 44, rue Dussoubs 75002 Paris Tél : 01 42 36 94 59

Le lycée Charlemagne accueille environ 630 élèves répartis en 6 classes de secondes, 6 de premières et 6 de Terminales de 35 élèves.



Congés scolaires de l'année 2011 2012

Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
du samedi 22 oct. 11 au jeudi 03 nov. 11	du samedi 17 déc 11 au mardi 03 janv. 11	du samedi 18 fév. 12 au lundi 5 mars 12	du samedi 14 avril 12 au lundi 30 avril 12

VOTRE ENFANT ENTRE AU LYCEE CHARLEMAGNE

Votre enfant vient d'intégrer le lycée Charlemagne, établissement qui a fait partie de vos choix dans la procédure informatisée AFFELNET.

Voici quelques caractéristiques de ce lycée :

- Il est déterminé par l'existence de classes préparatoires scientifiques qui sont classées juste après celles de lycées comme Henri IV, Louis le Grand et Saint Louis.
- Très demandé comme tous les lycées de centre-ville, le lycée Charlemagne bénéficie d'un recrutement d'élèves de bon niveau.
- Les professeurs sont globalement exigeants notamment dans les matières scientifiques.

Ses points forts ...

- Le lycée a de faibles effectifs (630 élèves), ce qui engendre une ambiance agréable et peu de conflits. Les exigences scolaires ne produisent pas d'effets trop concurrentiels sur les élèves qui ont de bonnes relations entre eux, détendues et amicales.
- Beaucoup de professeurs s'impliquent dans leur enseignement et les élèves sont globalement bien suivis.
- Les résultats au baccalauréat sont élevés, mais attention : dans un contexte où l'informatisation des affectations post-bac va croissant, les notes inscrites sur les bulletins tendent à prendre le pas sur le critère du lycée de provenance de l'élève ou sur les résultats au baccalauréat pour de nombreuses affectations post-bac.

Quelques conseils :

- Les matières scientifiques sont valorisées à Charlemagne, mais les conseils de classe et les orientations en fin de seconde, par exemple, portent sur une appréciation globale du niveau de votre enfant dans toutes les matières. Un travail sérieux et régulier est donc demandé dans toutes les matières.

Structure du lycée pour 2011-2012

Environ 630 élèves répartis dans des classes de 35.

- 6 classes de seconde indifférenciée
- 6 classes de première 4 S, 1 L/S, 1 ES/S
- 6 classes de terminale 5 S, 1 L

Classes préparatoires scientifiques

Environ 330 élèves (47 élèves par classe)

- 1re année : 3 classes 2 MPSI, 1 PCSI
- 2e année : 4 classes 1 MP, 1 MP*, 1 PC, 1 PC*

Lieux d'étude

- le CDI, malgré sa très faible capacité d'accueil (36 places).
<http://0750652b.esidoc.fr/search.php>
- La bibliothèque des Jésuites, beaucoup plus spacieuse est en cours de restauration. Les crédits ont été votés par la Région.

Culture

Places de théâtre à prix réduit auprès de la documentaliste du CDI.

Sport

L'Association sportive gérée par les professeurs d'EPS est particulièrement dynamique : volley, basket, tennis de table... Un projet sportif particulier est proposé pour les classes et met à leur disposition des appareils de musculation, vélos cardio-training. Depuis 3 ans, à l'initiative de Mr Marcel Coissard, l'AS organise aussi des activités ouvertes en fin d'après-midi aux parents d'élèves (gym-yoga) et aux élèves des classes préparatoires.

Le foyer socioéducatif :

Echecs, théâtre... les activités changent d'année en année.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel du lycée :

<http://www.lycee-charlemagne.fr/>

Bilan pédagogique 2009-2010 du lycée

<http://www.lycee-charlemagne.fr/lycee/documents/bilan%2009-10.pdf>

La place des parents et position du conseil local.

La FCPE revendique toute la place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement.

Dans ce contexte particulier, la FCPE du lycée Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants.

Elle est présente dans toutes les instances de dialogue :

- **conseils de classe,**
- **conseil de discipline,**
- **conseil de la vie lycéenne (CVL)**
- **Commission permanente et conseil d'administration.**

Le Conseil local Charlemagne a des entrevues régulières avec la direction de l'établissement.

Ses actions se déroulent tout au long de l'année, en concertation avec les parents, les équipes pédagogiques et Chef d'établissement. Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme. Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

Votre enfant entre en 2^{nde}, 2^{ème} année de la réforme des lycées.

La réforme du lycée et en particulier son application dans la classe de seconde a été mise en place à la rentrée 2010.

Rappel des grandes lignes de la réforme, en particulier pour les secondes :

- 8 enseignements obligatoires communs à tous les élèves.
- 2 enseignements d'exploration dont un 1er enseignement d'économie et un 2nd enseignement différent du 1^{er}.
- 1 enseignement facultatif.
- 1 accompagnement personnalisé pour tous les élèves.
- 1 tutorat et des stages pour faciliter l'orientation.
- La mise en place de groupes de compétences en langues

Selon les textes officiels, cette réforme a pour but de mieux orienter (une vraie seconde de détermination, un parcours de découverte des métiers et des formations, des classes de première moins spécialisées, des stages passerelles entre les différentes voies) mieux accompagner (accompagnement personnalisé, tutorat), mieux préparer (organisation de groupes de compétences en langue, professeur référent culture).

Le conseil local de la FCPE, en plein accord avec les analyses des enseignants, avait rejeté cette réforme avant tout guidée par des objectifs de restrictions budgétaires. Mais de certains dispositifs pourraient sortir de bonnes initiatives, tels le tutorat, l'accompagnement personnalisé et les groupes de compétences en langues.

Qu'en est-il actuellement ? Le flou concernant l'accompagnement personnalisé n'a pas été dissipé au cours de cette année

de seconde. Sa fonction était de permettre « avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnalisé ».

De fait, cet accompagnement personnalisé a consisté à faire des cours de soutien, et le tutorat n'a pas été mis en place. Les moyens pour les groupes de compétence ont été mis en place mais les groupes n'ont pas été organisés.

Si nous admettons que cette année a été une année « expérimentale », nous veillerons à ce que des dispositifs que nous considérons comme étant positifs soient réellement réalisés.

Nous continuerons à être des relais des parents pour faire remonter vers le Conseil d'administration, et au-delà, vers le Ministère, les appréciations et/ou doléances des parents d'élèves.

Qu'en est-il actuellement ? Le flou concernant l'accompagnement personnalisé n'a pas été dissipé. Sa fonction était de permettre « avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnalisé ».

De fait, cet accompagnement personnalisé a consisté en cours de soutien et le tutorat n'a pas été mis en place. Les moyens pour les groupes de compétence ont été octroyés mais les groupes n'ont pas été organisés. Cette première année de « tâtonnement » doit être dépassée. Nous serons attentifs, en concertation avec le nouveau proviseur et les équipes pédagogiques, à ce que ces dispositifs soient réellement mis en œuvre dans l'intérêt des élèves.

Nous continuerons à être des relais des parents pour faire remonter vers le Conseil d'administration, et au-delà, vers le Ministère, les évaluations et les propositions des parents d'élèves.

Quelques constantes :

Charlemagne accueille des élèves venant des sept arrondissements du district (1er, 2e, 3e, 4e, 10e, 11e, 12e, 19e et 20e). A

l'entrée en 2^{nde}, le rythme est plus soutenu et les notations plus sévères qu'en 3^e. Cela constitue une surprise pour beaucoup, demande aux parents d'y être attentifs et de soutenir leurs enfants pour éviter le découragement.

Le niveau d'exigence est plus élevé. Il faut acquérir méthode et rapidité, autonomie et rigueur dès le début de l'année, dans toutes les matières.

Classe indifférenciée, la seconde représente une étape dans l'orientation de votre enfant même si la réforme, du moins sur le papier, a pour objectif d'amoindrir son caractère décisif. Vous devrez former des vœux de section pour la classe de première en vue du baccalauréat.

Orientation après la seconde au lycée Charlemagne

Ceux qui choisiront S, ES ou L resteront à Charlemagne. Pour les autres choix (STG, STI,...), l'élève devra changer d'établissement.

En cas de redoublement de la 2^{nde}, votre enfant restera au lycée Charlemagne.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur principal dès le 1^{er} trimestre ou à la fin du 2^e trimestre pour faire le point ou échanger sur les orientations souhaitables pour votre enfant. Ces prises de contact peuvent vous aider à éviter des malentendus et des surprises en fin d'année. Le délégué FCPE des parents de la classe de votre enfant pourra vous conseiller ou vous accompagner dans vos démarches.

Création d'une filière ES

Nous l'appelions de nos vœux depuis des années ! Le conseil local FCPE a voté à un Conseil d'Administration 2009/2010 la demande de création d'une filière ES au lycée.

Le Conseil d'Administration a aussi voté la demande d'un enseignement de chinois.

Structures 2011-2012

Il y a 6 Premières (comme il y a 6 secondes et 6 Terminales) et une nouvelle filière est proposée en première : la filière ES.

Statistiques

Pour connaître les chiffres des redoublements au lycée Charlemagne, consultez sur le site du lycée dans l'entrée le second cycle, la rubrique « données statistiques ». Les tableaux montrent que le taux de redoublement en seconde fin 2010 était de 5,70% et celui du passage en 1^{ère} S à 69,50% alors que la moyenne académique est de 33,1%.

Avec la mise en place de l'accompagnement personnalisé et le tutorat, on devrait même espérer que le taux de redoublement baisse. A noter aussi qu'il n'y a pas de redoublement de la Première à la Terminale.

Procédures d'orientation

La fiche navette que les parents transmettent après les vacances de février indique une orientation provisoire qui peut changer au 3^{ème} trimestre. L'élève ne doit pas relâcher l'effort au 3^{ème} trimestre.

D'autre part, les parents sont invités à consulter le site du CIO (entrée le second cycle, rubrique « le CIO » pour prendre si nécessaire contact avec Mme Douthe, la conseillère d'orientation et ce sans attendre le 3^{ème} trimestre.

Les notes des enfants en cours de trimestre sont en principe affichées sur le site « vie scolaire.fr » conçu à cet effet. En réalité, peu de notes sont saisies, et les parents le déplorent.

Le cahier de texte électronique complété devrait être aussi un bon outil d'information pour les parents...

Les vœux définitifs représentent le deuxième moment important pour l'orientation suite à la décision du conseil de classe.

Les parents peuvent faire appel des décisions mais ces appels ne peuvent se faire que sur la base des vœux demandés. Il faut donc élargir les vœux

La FCPE siège à ces commissions et vous représente. Elle peut vous assister dans la préparation de cette commission.

**Votre enfant entre en 1^{ère}
Année de la mise en place
de la réforme pour les 1^{ère}**

La réforme du lycée : la classe de Première

Application au lycée Charlemagne

Présentation générale

La nouvelle classe de 1^{ère} fait partie des mesures de la réforme du lycée.

Cette classe fait partie du cycle terminal (1^{ère} et terminale). Après la 2nde qui permet de tester les choix de séries, la 1^{ère} représente le début de la spécialisation. Malgré tout, un large tronc commun est proposé (60% des enseignements) qui devrait permettre à ceux qui veulent modifier leur parcours de le faire. M BARCELO, Proviseur adjoint, précise que ces modifications devraient être très rares et ne se faire qu'en fin d'année. Même dispositif d'accompagnement personnalisé et tutorat qu'en seconde.

Enfin, premier rendez-vous avec le baccalauréat au travers des épreuves anticipées qui comprennent en particulier, conséquence de la réforme, une épreuve d'histoire en 1^{ères} S.

Organisation des classes

Enseignements communs, spécifiques, facultatifs

Le total hebdomadaire est de 26h30 à 28heures par semaine, selon les séries (28 heures pour les S), sans compter les enseignements facultatifs.

Ces heures se répartissent en :

→ **15** heures d'enseignements communs aux 3 séries: français, histoire-géographie, éducation civique sociale et juridique, EPS et langues vivantes.

→ **3** heures d'accompagnement personnalisé (2h) et Travaux personnels encadrés ayant pour objectif d'aider à apprendre à travailler, d'initier à une démarche de projet, de préparer aux méthodes de l'enseignement supérieur.

→ Des heures d'enseignements spécifiques pour chaque série.

En L : 8h30 ;

En ES : 9h30 ;

Et en S : 10h

Les enseignements facultatifs proposés au lycée Charlemagne sont les suivants :

Pour les séries L, ES, S : latin ou grec

Pour la série L uniquement : Education musicale ou Arts plastiques.

Pour plus ample renseignement sur les horaires de la classe de 1^{ère}, consultez au choix

→ Le site du lycée Charlemagne (second cycle/l'orientation + cliquez sur ici)

→ Le site de l'Onisep

→ Le site du Ministère de l'Education nationale

A l'entrée en 1^{ère} il y a une adaptation qui doit se faire rapidement en vue des épreuves anticipées du bac. En effet **Les notes de la classe de 1^{ère} et celles des deux premiers trimestres de terminale sont prises en compte dans les dossiers d'entrée en filières sélectives** (classe préparatoire aux grandes écoles, architecture, Dauphine, IUT, STS...).

Le programme est chargé et il faut augmenter la capacité de travail et acquérir les méthodes de travail pour se préparer à la terminale.

En Français,

A l'épreuve écrite du baccalauréat, l'élève aura le choix entre un commentaire littéraire, une dissertation et un sujet d'invention que

les professeurs déconseillent souvent vus les résultats obtenus souvent décevants.

Pour l'épreuve orale, il commentera un texte tiré au sort parmi une liste d'environ 30 textes vus en classe. Les registres abordés sont le théâtre, la poésie, le biographique, un mouvement littéraire, l'argumentation.

En 1^{re} L, l'épistolaire et la réécriture sont également étudiés. Les épreuves anticipées de la 1^{re} L portent aussi sur les matières scientifiques (maths, SVT, physique).

En EPS, à partir de la 1^{ère}, les élèves choisissent une combinaison de trois types d'activités. Cette combinaison sera reconduite en terminale pour l'épreuve du baccalauréat.

Les Travaux Personnels Encadrés (TPE)

Ces TPE sont une des épreuves anticipées obligatoires quelle que soit la série.

Faute d'heures suffisantes dans la dotation horaire du lycée, les élèves n'ont pas le choix des deux disciplines qui sont imposées par classe. Ils ont un choix relatif du sujet, sur la base des suggestions des professeurs, et élaborent un dossier, guidés par leurs deux professeurs.

Les élèves travaillent en équipe de 3 ou 4, élaborent la problématique, se répartissent les tâches.

Après l'évaluation des professeurs sur l'année, un jury extérieur au lycée note la présentation orale.

Cette note est prise en compte comme une option au baccalauréat (coef. 2), et seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus.

Comme pour toutes les épreuves anticipées et les épreuves orales du baccalauréat, des disparités de notation sont signalées chaque année sans qu'aucune procédure d'harmonisation ne soit prévue réglementairement. N'hésitez pas à nous signaler toute difficulté.

En fin d'année, chaque élève de S doit choisir un enseignement de spécialité (SVT, physique-chimie ou maths) et

éventuellement une ou deux options pour la classe de Terminale (le choix de l'option facultative n'est pas définitif à cette date).

Bac blanc de français en première

Nous sommes très satisfaits qu'une épreuve de bac «blanc» soit organisée dans de bonnes conditions matérielles. Les moyennes obtenues sont cependant assez basses bien que semblables aux moyennes obtenues par les élèves de Charlemagne au bac réel et proches des résultats de l'Académie. Ceci révèle l'insuffisance de préparation pour des épreuves dont le contenu et les exigences restent les mêmes qu'il ya vingt ans, alors que les connaissances requises ne sont véritablement abordées qu'en 1^{ère}. Ceci n'est pas propre à Charlemagne mais résulte de la diminution croissante des heures consacrées au français depuis des années, tant à l'école primaire qu'au collège et au lycée.

Avant que cette situation trouve une issue au niveau du ministère (meilleure adéquation entre les épreuves du bac et les apprentissages), comment mieux se préparer à l'épreuve ?

• Les professeurs recommandent :

Le respect scrupuleux des consignes en matière de présentation et de rédaction, - l'ouverture des élèves à tout ce qui peut développer leur culture générale : lire surtout, comparer des œuvres littéraires avec leurs versions cinématographiques, sortir, aller au musée, fréquenter les bibliothèques...

Ceci, rappellent-t-ils, sera bien plus efficace que les cours particuliers ou le recours à des livres de «bachotage» qui souvent brouillent les messages délivrés par les professeurs.

• Du côté des parents, les demandes vers les professeurs vont à la généralisation d'un meilleur entraînement à l'épreuve réelle du bac. En effet, certains professeurs ont à cœur de réaliser au

moins 3 épreuves de 4h sur table dans l'année, en plus des dissertations à la maison. Ceci pourrait être généralisé.

Remarque : Les notes obtenues aux épreuves de français sont importantes pour le dossier d'orientation en fin de terminale dans la cadre de candidatures à des filières sélectives (prépa, IUT, BTS, certaines sections en université).

Votre enfant entre en terminale

Voilà, c'est la dernière ligne droite avant le Bac...

Options facultatives

L'élève de terminale a la possibilité de présenter au bac des options facultatives (à choisir sur la fiche de bac fin octobre). Seuls les points au-dessus de la moyenne comptent, affectés d'un coef. 2, voire 3 (latin ou grec) pour la première option.

... et l'après-Bac se prépare déjà.

Les élèves de Terminale doivent s'inscrire, au cours du second trimestre, à l'université ou en filières sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, IUT, écoles d'architecture...), bien avant le baccalauréat. Et, dans la plupart des filières, une sélection a lieu sur dossier (informatique et/ou papier) dans lequel seuls comptent, en plus des bulletins de première, les notes des deux premiers trimestres de terminale.

Certaines prennent en compte le niveau de la classe (défini par les professeurs dans chaque matière), le niveau de l'élève (défini par quarts de classe), la moyenne de l'élève par rapport à celle de la classe, ainsi que l'avis et l'appréciation du chef d'établissement.

Il convient de se renseigner dès le mois de décembre sur les diverses filières de formation, où, comment et quand poser sa candidature, les "portes ouvertes" des établissements convoités et les éléments constitutifs des dossiers requis par chacun.

La procédure d'inscription

Depuis 2009, la procédure nationale d'inscription dans l'enseignement supérieur est validée sur Internet, sur le site : www.admissionpostbac.fr. C'est le site national d'inscription et d'information pour la majeure partie des filières post-bac (CPGE, universités, IUT...). On peut : se renseigner sur les formations et établissements (liens avec leurs sites), émettre des vœux de poursuite d'études, suivre son dossier.

Vous pouvez télécharger sur ce site le guide du candidat.

http://www.admission-postbac.fr/site/guide_2011/Guide_du_candidat_04-04-2011.pdf

La démarche APB pour se porter candidat s'effectue en 4 étapes :

→ 1^{ère} étape - L'inscription par internet

- * Vous vous enregistrez sur Internet afin de constituer votre dossier électronique
- * Vous saisissez l'ensemble de vos demandes de poursuite d'études : vœux
- * Ajout et retrait de vœux : janvier - mars pour tous vos vœux.
- * Vous classez vos demandes selon votre préférence : liste ordonnée des vœux. Vous devez établir un premier classement dès la saisie des vœux mais vous aurez ensuite la possibilité de le modifier jusqu'à fin mai.

→ 2^{ème} étape - Constitution des dossiers de candidature

- * Vous imprimez vos fiches de vœux de poursuite d'études à partir de votre dossier

électronique, pour les formations qui demandent un dossier "papier".

* Vous constituez vos dossiers « papier » en vous conformant aux listes de pièces à joindre selon la formation demandée

* Vous envoyez vos dossiers individuellement en respectant les dates indiquées sur les fiches de candidature. Vous vous assurez de la bonne réception de vos dossiers

→ 3^{ème} étape - Résultats et réponses

* Vous pouvez changer l'ordre de vos vœux jusqu'à fin mai.

* Vous consultez votre dossier électronique à chaque phase d'admission par internet et, lorsqu'une proposition vous est faite, vous y répondez à partir de votre dossier électronique.

→ 4^{ème} étape - L'inscription administrative

* Après avoir répondu « oui définitif » à la proposition d'admission qui vous est faite sur internet, vous devez vous préoccuper de votre inscription administrative dans l'établissement (dates spécifiques à respecter).

Remarque : L'accès à admission-postbac.fr est possible au lycée pour les élèves ne bénéficiant pas d'accès Internet à leur domicile.

Attention : certaines filières du public, ainsi que de nombreuses écoles privées, n'adhèrent pas au système informatisé admission post-bac. La liste évolue chaque année, aussi il est important de se renseigner, pour chaque établissement, de ses modalités d'admission. Parfois dès entretiens et des concours sont à prévoir avant même le troisième trimestre.

Où s'informer ?

Quelques adresses de sites

- <http://prepas.org>
Portail des Associations des Professeurs des CPGE : informations sur les CPGE : cursus, débouchés, résultats des années précédentes.
- www.iut-idf.org
Site d'information sur les IUT (Instituts Universitaires de Technologie).
- <http://www.iledefrance.fr/jeunes/education-formation>
Sur les procédures et filières de formation en Ile de France
- www.onisep.fr
Site d'information incontournable sur les métiers et filières
- www.education.gouv.fr
Site du ministère de l'Education Nationale

Les chantiers de la FCPE-Charlemagne pour 2011-2012

- **Suivi des moyens attribués pour la mise en place de la réforme du lycée en seconde et en première: accompagnement personnalisé, tutorat, groupes de compétences en langues**
- **Aide à l'orientation des lycéens : organisation d'un forum des métiers**
- **Harmonisation des méthodes d'évaluation : sondages auprès d'élèves d'autres établissements**
- **Facilitation du dialogue jeunes-adultes (élèves/parents/enseignants/administration)**
Le lycée Charlemagne a participé à la consultation «paroles des lycéens» et vos représentants FCPE ont participé au débat.
<http://www.iledefrance.fr/jeunes/liste-des-actualites/lycee/paroles-de-lyceennes-et-lyceens-lheure-de-la-restitution/>
- **Lutte contre la triche aux évaluations**
- **Implication des élèves dans la vie du lycée : CVL**
- **Participation au débat sur l'organisation du troisième trimestre de terminales**